

Question 3
des députés Grégoire Raboud (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et
Marcelle Monnet-Terrettaz, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), concernant les fenêtres anti-
bruit à l'EAV

Suite à l'acceptation par le peuple suisse et valaisan de l'arrêté fédéral sur le financement spécial en faveur du trafic aérien, que compte faire le Conseil d'Etat pour déposer le plus vite possible une demande de financement auprès de la Confédération pour la pose de fenêtres anti-bruit à l'Ecole d'agriculture (EAV), à l'Ecole professionnelle en services communautaires (EPSC) ainsi qu'aux différents bâtiments du Service de l'agriculture situés sur le même domaine ? En effet, tant les professeurs, les élèves que les employés et fonctionnaires de l'Etat sont très régulièrement dérangés par un bruit qui exige d'interrompre momentanément les cours et les activités.